



## L'environnement c'est l'affaire de tous !

À propos des encombrants (les monstres !) le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois la Mairie de Saorge organise le dépôt et l'enlèvement des encombrants mobilier (lits, matelas, armoires, boiseries, vélos, jeux d'enfants...) et électroménager (frigos, machines à laver, petit électroménager, câbles, tuyaux...).

### 3 points de dépôt à partir du lundi 5 juillet 2021 :

Le lundi matin à partir de 7h30, le camion de la mairie et les employés municipaux seront à disposition du public.

Ciapagne → le lundi matin de 7h30 à 10h00

Saint Joseph (drain) → le lundi matin de 10h30 à 12h00

Caïros près de la Chapelle de Maurion → le mardi matin de 7h30 à 10h00

à l'exclusion des gravats, pots de peinture, etc..., qui doivent être déposés à la déchetterie de Breil le samedi matin (dépôt gratuit)

... et des débris divers dont la place naturelle... est dans les poubelles.



## Le tri sélectif

Les poubelles sont destinées aux ordures ménagères.

À noter qu'à **partir du 5 juillet 2021** les containers de Ciapagne seront transférés place Honoré Steva (Basket) derrière l'abri bus, ce qui évitera les manœuvres du camion-poubelle sur le parcours étroit, manœuvres qui endommagent la place et sont malodorantes.

Pour les bouteilles en verre, un container spécialisé est installé sur la place Honoré Steva ainsi qu'un container pour les emballages papier, plastique... et les journaux et revues.

Plus généralement, prenons ensemble l'habitude de trier, ne laissons pas de déchets dans le village comme dans la nature : ne jetons rien à terre : mégots, mouchoirs, masques, etc... peuvent être facilement transportés jusqu'aux poubelles adéquates.

Pour ceux qui vivent au plus près de la nature (et souvent qui vivent de la nature elle-même !) respectez la nature qui vous entoure, débarrassez vos sites des détritifs divers (vieilles planches, ferrailles, filets...)

Enfin lorsque des travaux ont lieu dans les habitations, ne laissons pas traîner sur les voies publiques (rues, sentiers, places...) les déchets des chantiers (gravats, planches, câbles).

**Ensemble protégeons Saorge, notre cadre de vie et son environnement !**

